



Montataire  
VILLE DE L'ORSE

# Vivre!

LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE - N° 23 - NOVEMBRE 2005



### Sommaire

Notre ville : lutte des locataires . . . . .	3
Septembre-octobre à Montataire . . . . .	4
Edito du Maire . . . . .	5
Culture : la troupe Chenevoy . . . . .	6
Situation de l'emploi . . . . .	7
Forum des associations . . . . .	8 et 9
Conseil national des villes . . . . .	10
International : bouleversements climatiques .	11
Associations . . . . .	12
Tribune libre, brèves . . . . .	13
Portrait : Francine Roedsens . . . . .	14
Etat-civil, brèves . . . . .	15

### Mattéo, bébé du jumelage Montataire-Finsterwalde



Bienvenue à Mattéo,  
né le 12 septembre 2005, 3240 g et 51 cm,  
fils d'Albertine Anoma de Montataire et de  
Franck Bettle de Finsterwalde (Allemagne).

### Vivre ! - N° 23 - Novembre 2005

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino  
Directeur de la rédaction : Jean-Paul Legrand  
jplegrand.montataire@wanadoo.fr  
06 15 11 76 68 - 03 44 64 44 44  
Journaliste : Fatima Sissani  
Photos : Jean-Louis Cormontagne  
Composition-Maquette-Conception :  
Véronique Bendemagh, Micheline Bordez,  
Arnaud Couallier, Bruno Giordano,  
Chantal Maupas, Fernand Tuil,  
Cédric Ferrari, stagiaire  
Composition - Impression :  
Imprimerie Municipale - Montataire  
Vivre ! : Magazine mensuel officiel  
de la Ville de Montataire  
Rue André Ginisti - 60160 Montataire  
Téléphone : 03 44 64 44 00  
Télécopie : 03 44 64 44 05



Noces d'or de M. et Mme Roisin



Noces d'or de M. et Mme Blondeau



Noces de diamant de M. et Mme Desbonnet

# Logement : des locataires mobilisés

**Les locataires de la S.A HLM du département de l'Oise sont toujours dans l'action. La négociation, entamée au printemps dernier entre les locataires et le bailleur, a déjà porté quelques fruits. Mais pas question pour les habitants concernés d'en rester là.**

**L**es 211 foyers des quartiers Lesieur, Impasse des Martinets, Colonel Fabien ont commencé à se mobiliser au printemps dernier lorsqu'ils ont reçu leur facture de régularisation de charges dont le montant ne correspond pas, selon eux, au service rendu par le bailleur. Au contraire, les immeubles se dégradent depuis de nombreuses années, rendant souvent pénible la vie des locataires : fuite aux robinets, odeurs d'égouts, coupure d'eau chaude, baignoires non étanches...

Excédés, ils se sont constitués en collectif afin d'obtenir des explications sur le montant des factures qu'on leur demandait de payer.

Soutenus par Jean-Pierre Bosino, le

maire, la municipalité et le Conseil général avec son vice-président Alain Blanchard, ils ont également obtenu l'assistance de l'Union des locataires et des copropriétaires du domaine des Haies de Creil. Gaston Legrand, président de cette association, assiste en effet à toutes les négociations.

## **Des factures de chauffage et d'entretien très élevées**

Au silence que le bailleur a tout d'abord opposé aux questions des locataires, s'est substitué un dialogue entre les parties. Aujourd'hui, selon les représentants des locataires, «la S.A. HLM du département de l'Oise accepte de se poser des questions sur les factures présentées par les prestataires de services et l'efficacité de leur travail». Les factures de chauffage seraient par exemple bien plus élevées qu'ailleurs et celles relatives à l'entretien des chaudières ne correspondraient pas à la réalité du service rendu. Les locataires veulent savoir pourquoi ils payent si cher et conduire ainsi le bailleur à contrôler les factures car cela permettrait assurément de réduire le montant des charges dans le futur. «Il apparaîtrait en effet que la gestion de la S.A. HLM manquerait considérablement de rigueur. Le bailleur découvre en même temps que nous certaines anomalies» constate M. Legrand.

Après avoir obtenu le gel du paiement des charges pour l'année 2003, la régularisation des charges de l'année 2004 est également bloquée et ce jusqu'à l'issue des négociations.

La S.A HLM a par ailleurs établi, conformément aux revendications des locataires, un premier calendrier de travaux à effectuer. Ainsi 48 logements de la rue du Colonel Fabien sont concernés par la remise en état des interphones, l'éclairage des cages d'esca-



lier, la pose des portes de hall et boîtes aux lettres et le remplacement des ascenseurs.

## **De premiers travaux ont commencé**

Outre l'installation d'un interphone dans chaque logement et l'éclairage des cages d'escalier, 51 logements de l'impasse des Martinets bénéficieront de la peinture des cages d'escalier et de la pose de portes anti-vandales ainsi que le remplacement de toutes les chaudières. Les travaux ont démarré début octobre. En parallèle des discussions sur la gestion globale des HLM, des solutions sont recherchées pour résoudre des difficultés spécifiques à certains locataires.

Ce sont là les premières victoires du collectif. Il n'est pas pour autant question de baisser la garde. Ainsi, locataires et bailleurs se rencontrent désormais chaque mois pour éplucher les comptes et consulter les dossiers. Une représentante du collectif des locataires note d'ailleurs que «le bailleur accepte maintenant que nous consultations des dossiers qu'ils ne voulaient pas ouvrir auparavant».

Une réunion publique a eu lieu le 20 octobre pour présenter à l'ensemble des locataires un bilan des négociations qui, du reste, devraient durer encore plusieurs mois.





L'Association Montatairienne des Véhicules Anciens est présente tous les quatrièmes dimanches du mois près du parking du cinéma Pathé.



L'association «Femmes Solidaires» a présenté son projet de création d'un centre d'accueil et d'informations en Ethiopie contre l'excision des petites filles et prépare son 60ème anniversaire.



Le 3 octobre dernier, de nombreux Montatairiens se sont rendus à la salle de la Libération pour donner leur sang. Leur action permettra de sauver des vies. La prochaine collecte aura lieu le lundi 19 décembre de 15 h à 19 h au même endroit.



Le Comité des fêtes a organisé sa brocante annuelle rue des Déportés.



Exposition sur la guerre 39-45 à la salle de la Libération organisée par le club du Souvenir militaire rassemblant documents, affiches, costumes et matériels d'époque.



Réception des nouveaux enseignants au Collège Anatole France. Accueillis par M. le Maire, ils ont reçu chacun la mallette d'informations sur notre ville. Avec tous nos souhaits de bonne année scolaire et d'encouragements pour leur mission au service de l'éducation des jeunes.

## Oui, la colère est légitime



Vernissage du 24ème festival des talents cachés à la salle de la Libération, avec pour invité d'honneur l'aquarelliste Guy Miné, salué par M. le Maire et M. Roisin, président de «Formes et Couleurs»



Inauguration de la fête du livre, avec une très belle exposition sur la «route du cacao» organisée par le service municipal de la lecture publique et des bibliothèques



Signature de la charte d'escalier entre les locataires du 23, rue Gabriel Péri et Oise-Habitat



Belle soirée d'ouverture de la saison culturelle avec une pièce d'Alessandro Barrico «Novecento» jouée exceptionnellement à la Chapelle, école Jean Jaurès, en raison des travaux au Palace

**L**e 4 octobre, des millions de salariés ont massivement cessé le travail et ont manifesté leur colère. Soutenus par la très grande majorité de nos concitoyens, leurs actions étaient motivées par la défense de l'emploi et du pouvoir d'achat, celle de nos entreprises industrielles et de nos services publics. Plus de 1000 chômeurs à Montataire dont de très nombreux jeunes, la suppression de centaines d'emplois industriels, les graves menaces qui pèsent sur l'emploi des services publics avec les orientations gouvernementales de restrictions des dépenses de l'Etat, une fiscalité de plus en plus injuste : c'est inadmissible !



Avec notre municipalité, j'ai évoqué publiquement la nécessité d'une cellule de crise pour l'emploi à mettre en place à l'initiative du Préfet.

En effet, on ne peut accepter de baisser les bras face à des décisions prises en haut lieu qui accompagnent une mondialisation profitant surtout aux puissants actionnaires des grands groupes, détruisant notre industrie, privant nos collectivités des moyens de répondre aux besoins des populations, imposant une fiscalité favorable aux plus riches et toujours plus lourde pour les salariés, les plus modestes et les plus fragiles.

C'est d'ailleurs pourquoi, dans le cadre des réunions de quartier pour préparer ensemble le budget 2006 de notre commune, nous vous invitons à signer une pétition pour que les revenus des contribuables soient mieux pris en compte dans le calcul de tous les impôts locaux, en particulier pour le foncier bâti.

C'est aussi pourquoi, avec mon ami Alain Blanchard, Conseiller général et vice-président de l'assemblée départementale, nous avons proposé aux 45 maires du grand bassin creillois, signataires de l'appel pour Arcelor, de poursuivre tous ensemble la bataille pour l'emploi. Parce que c'est tous ensemble que nous pourrions apporter des solutions et changer vraiment les choses.

Jean-Pierre Bosino

# Théâtre, entre mémoire et transmission

La ville de Montataire et la Compagnie Chenevoy se sont associées<sup>(1)</sup> pour mener un travail de création sur la ville durant une période de trois ans.

Mémoire et transmission seront au centre de ce projet triennal. Alors qu'on ne cesse en effet de parler de mémoire depuis une quinzaine d'années, on s'interroge peu sur la manière de la transmettre. C'est l'écueil que la compagnie Chenevoy veut éviter. Notamment par l'installation, au service culturel, de deux boîtes aux lettres. Dans l'une, ils vous proposent de déposer la réponse que vous feriez à cette question : qu'auriez-vous aimé transmettre à vos proches de votre vie, de votre vision du monde, de votre

histoire ? Et à l'inverse, qu'auriez-vous aimé qu'on vous transmette ?

Dans l'autre, vous êtes invités à glisser des textes, que vous avez écrits ou qui vous ont marqués.

Et toujours pour susciter des réponses à ces deux questions, les comédiens parcourent la ville à la rencontre de ceux et celles qui font l'histoire de Montataire : les associations, les habitants, la municipalité...

C'est en ce sens qu'une classe du collège Anatole France ira interroger des résidents du foyer Aftam pour nous transmettre une part de leur histoire. Au préalable, les comédiens les formeront à la technique de l'entretien qui se prête mal à l'improvisation.

## Prochaines manifestations

### Exposition «P(r)énombré 1»

réalisée par Laurent Schmidt et Alain Poras  
Le samedi 5 novembre à 16 h à l'Eglise Notre-Dame, conférence-discussion avec les artistes.

### La Nuit juste avant les forêts

De Bernard-Marie Koltès  
Par la compagnie «c'est pas si grave»  
Chef de bande Eloïse Brunet  
Mardi 8 novembre 20 h 30  
salle de la Libération  
Théâtre - Tarif : de 4 à 10 euros



### Monsieur, Monsieur,

D'après Claude Ponti  
Par le théâtre pour deux mains  
Mise en scène François Parmentier  
Mercredi 16 novembre à 11 h  
salle de la Libération  
Tarif : 4 euros

### S'abonner c'est possible !

Les spectacles sont moins chers, vous avez l'assurance d'avoir une place, et vous rejoignez l'heureuse famille des abonnés du Palace !

Renseignements réservation :  
03 44 24 69 97

### Mes souliers sont rouges

Chanson française  
Mardi 29 novembre à 20 h 30  
manufacture de la Faïencerie  
Théâtre de Creil  
Tarif : 13 euros



Le photo-club a aussi répondu présent pour, par le biais de la photo, rendre témoignage de la parole donnée et reçue.

Après une année, les matériaux recueillis seront mis en forme par des auteurs de théâtre pour donner naissance à des pièces, de la musique, des expositions, des textes. Ces créations artistiques seront présentées durant une semaine dans toute la ville. Vous aurez, pendant ces trois ans, bien des occasions de croiser ces comédiens : ils feront, chaque mois, des lectures de texte. La première aura lieu le 25 novembre à 11 h à la Résidence des personnes âgées et à 15 h à la bibliothèque Elsa Triolet pour une lecture d'«Effroyable jardin» de Michel Quint. Vous pourrez assister à des répétitions publiques, faire appel à eux si vous souhaitez mettre en scène un événement, un spectacle. Femmes Solidaires a ainsi travaillé avec Charlotte et Claudie, deux comédiennes de la troupe, pour mettre en scène la pièce célébrant les 60 ans de l'association qui sera présentée à la salle de la Libération le 19 novembre prochain.

Ils animent par ailleurs les ateliers de théâtre destinés aux enfants et aux adolescents.

Sans oublier la pièce en appartement qui se jouera plusieurs fois dans l'année chez des habitants.

La compagnie Chenevoy est joignable les lundi et mardi au service culturel : 03 44 24 69 97.

(1) D'autres partenaires tels que la DRAC, les Conseils général et régional, devraient intervenir dans cette collaboration.

# La colère, en hausse

**À l'appel des organisations syndicales, le mouvement social du 4 octobre, soutenu par 74 % des Français, a rassemblé plus d'un million de personnes dans la rue pour manifester leur mécontentement face à la politique gouvernementale et patronale dont le seul résultat est d'accroître les inégalités sociales.**

œuvre de solutions alternatives avec un moratoire suspensif sur tous les licenciements.

Il est par ailleurs exigé que les entreprises qui licencient remboursent l'intégralité des fonds publics qui leur sont versés.

Les élus proposent la constitution d'un fonds régional pour les entreprises qui engageraient un plan d'investissement et de créations d'emploi sous le contrôle des pouvoirs publics.

contre les suppressions d'emploi chez Arcelor.

Le groupe des députés communistes et républicains à l'Assemblée nationale a demandé la création d'une commission d'enquête sur les conditions de la sauvegarde et du développement de la filière de production d'acier en France et en Europe. Il estime qu'il s'agit en effet d'un secteur porteur d'emplois qui compte aujourd'hui plus de 30 000 salariés, engrange des bénéfices de plus en plus importants et connaît une forte expansion due à l'accroissement de la demande d'acier.

## Des profits énormes

Pourtant, Arcelor, numéro un mondial de l'acier ne cesse de fermer usines et outils de production au nom d'une stricte logique financière. Résultat : le groupe sidérurgique a supprimé, en Europe, plus de 5000 emplois en 2004 dont plus de 3000 en France.

La même année, le premier groupe mondial a enregistré des bénéfices record qui, avec les délocalisations vers des pays comme le Brésil ou la Chine, devraient encore augmenter.

Cette logique, absurde et inhumaine, prévaut malheureusement dans l'ensemble des secteurs économiques. Avec un taux de chômage de 19 %, Montataire est loin d'être épargnée. Un chômage qui touche 45 % des jeunes de moins de 25 ans. Cette situation a des répercussions sur les finances de la ville. Seule une mobilisation forte et déterminée peut espérer y mettre un coup d'arrêt.



Jean-Pierre Bosino et Alain Blanchard dans la rue le 4 octobre dernier, avec plusieurs milliers de salariés, venus de tout le département pour manifester à Beauvais

**L**a ville de Montataire a enregistré plus de 90 % de grévistes parmi les communaux. Et pour cause, la situation de l'emploi dans le bassin creillois est proprement dramatique. Depuis plus d'une année, la région est en effet confrontée à des suppressions d'emplois successives et d'une régularité plus que déconcertante (voir encadré). Refusant ce que l'on voudrait faire passer pour une fatalité, Jean-Pierre Bosino et Alain Blanchard, Conseiller général et maire de St-Leu-d'esserent, ont proposé, lors d'une conférence de presse tenue en septembre, la mise en œuvre d'une série d'actions pour lutter contre la casse de l'emploi, en particulier industriel, qui semble être devenue une politique nationale. Ainsi, ils demandent la réunion d'une cellule de crise départementale pour l'emploi composée des salariés, de représentants syndicaux, des élus, des collectivités et des pouvoirs publics afin d'examiner pour chaque entreprise la mise en

## Poursuivre la mobilisation

De telles actions n'auront de poids que si l'ensemble des élus et des habitants du bassin creillois les soutiennent. C'est pourquoi Alain Blanchard et Jean-Pierre Bosino s'apprentent à mobiliser une nouvelle fois les 45 maires qui s'étaient unis en 2003 pour protester

**Dans le bassin creillois et sa région, c'est plus de 1763 emplois, essentiellement dans le secteur industriel, qui sont concernés par les suppressions depuis 2004.**

Arcelor, Montataire	moins 432 emplois
Akzo, Montataire	moins 18 emplois
Goss, Montataire	moins 184 emplois
Saxby, Montataire	moins 60 emplois
Vallourec, Laigneville	moins 117 emplois
Montupet, Nogent sur Oise	moins 120 emplois
Guitel, Crisolles	moins 180 emplois
Flam'up, Saintines	moins 15 emplois
Goossens, Allonne	moins 98 emplois
Walon, Le Meux	moins 187 emplois
Vico, Montigny Lengrin	moins 111 emplois

# Les associations en forum

**Montataire est dynamique :** cette image est en partie due à l'activité des nombreuses associations de la ville. Le dernier forum des associations nous donne l'occasion d'évoquer le mouvement associatif et la politique de la ville en sa direction.

Des associations en tout genre ont tenu leur stand pour informer de leur existence, de leurs activités. Le public s'est déplacé, surtout l'après-midi. Le club d'escalade a enregistré l'inscription d'une trentaine d'enfants. Si bien qu'il était complet à la fin de la journée. Voilà un sport qui a le vent en poupe sans doute parce qu'il existe désormais des modules d'escalade dans les écoles. Ce qui semblait réservé à une élite est finalement accessible à tous. Quant au club de volley-ball, ceux qui se sont rendus au forum ont pu constater qu'il avait repris ses activités après un moment d'interruption. Dans le même sens, la création de deux équipes de handball pour personnes handicapées est une initiative appréciable pour l'intégration dans la vie sociale de ces personnes trop souvent laissées de côté.



Il faut aussi saluer le club de handball pour l'obtention du label jeune qui le consacre meilleure école de l'Oise. Quant à l'Espérance Municipale, le club de gymnastique, il a été labellisé petite enfance. Ce label garantit le sérieux et la qualité de l'enseignement dispensé aux enfants de 2 à 6 ans.

## Des associations qui défendent vos droits

Évoquons les associations moins connues comme «Roissy-Charles-de-Gaulle, une chance pour l'emploi» c'est la première fois qu'elle tenait un stand

au forum. Ses missions sont de favoriser l'accès des Picards aux emplois de l'aéroport de Roissy, d'informer les jeunes sur les métiers du transport aérien et de l'aéroportuaire.

L'association diffuse dans la région des offres d'emploi des entreprises de l'aéroport et met en relation des demandeurs d'emploi avec les employeurs de Roissy. Vous pouvez également déposer une candidature spontanée que l'association se charge de diffuser auprès d'employeurs potentiels.

Citons aussi le travail remarquable de l'association de défense des victimes de l'amiante de la sidérurgie du site de Montataire. Créée en décembre 2001, son objectif est de faire reconnaître par le ministère que le site actuel de Sollac-Arcelor de Montataire a utilisé de l'amiante. Cela ouvrirait le droit à l'allocation de cessation anticipée d'activité pour les salariés exposés. L'association informe également les salariés de leurs droits. Elle aide chaque victime, les veuves et les ayants droit, à constituer leur dossier et à effectuer leurs démarches en reconnaissance de maladie professionnelle. Elle intente des actions en justice lorsque c'est nécessaire. L'association a déjà gagné plusieurs procès. N'hésitez pas à la contacter car elle manque de bénévoles.

L'association pour le don du sang lance



également un appel car les stocks sont très limités. Les collectes ont lieu à la salle de la Libération. Saluons les bénévoles sans lesquels rien de tout cela ne serait possible.

### Une municipalité qui favorise le développement associatif

Les efforts de la municipalité sont constants pour permettre à ce tissu associatif d'exister et de se développer pour le bien être de la population. Une commission «Vie associative», présidée par Hélène Salès, conseillère municipale déléguée, a été créée afin de faciliter les relations avec les associations et gérer les dossiers de subventions.

La municipalité soutient les associations de plusieurs manières, toujours dans un esprit d'équité.

Tout d'abord financièrement, par le versement de subventions.

Ainsi, les associations sportives bénéficient d'une subvention globale de 103 000 euros qui est répartie entre les différents clubs en fonction de critères bien définis : nombre de licenciés, proportion de jeunes, qualification de l'encadrement, implication dans la vie locale.

Les associations non sportives se partagent une subvention de 114 000 euros dont la part la plus importante est versée au Comité des fêtes qui a vocation à organiser la fête de la ville et à assister les associations dans l'organisation de leur manifestation. Le Comité des fêtes dispose en effet de matériel (sono, barnum...) mis à la disposition des associations qui en ont besoin. Celles qui ont une vocation éducative sont également privilégiées car l'éducation est une priorité municipale.

Outre cette contribution financière, quelques associations disposent de locaux municipaux. Malheureusement, ceux-ci sont de plus en plus rares au regard de la demande.

La ville met également du matériel et du personnel à disposition sans aucune contrepartie financière mais dans le cadre de conventions. Par exemple, des éducateurs sportifs sont détachés auprès de certains clubs de sport, le personnel d'entretien s'occupe des locaux mis à disposition des associations, le



personnel des services techniques est également présent lors de certaines manifestations.

Les associations peuvent également faire appel au service communication pour reproduire leurs documents et diffuser leurs informations via le magazine, le câble et prochainement le nouveau site Internet de la ville.

### Les associations d'intérêt public

Certaines associations remplissent des missions d'intérêt public que la ville ne prend pas directement en charge.

Il s'agit de l'association municipale pour l'éducation musicale (AMEM) dont l'objectif est de permettre un accès musical au plus grand nombre, en particulier dans les écoles pour pallier aux carences de l'éducation nationale, et Jade qui intervient en direction de la

jeunesse. Elles totalisent à elles deux plus de 450 000 euros de subvention.

On peut dire que les associations n'ont pas réellement pâti de la rigueur budgétaire imposée à l'ensemble des services de la ville pour compenser la baisse des recettes. C'est dire l'importance que la ville accorde au monde associatif.

Le nouvel annuaire des associations est disponible dans les accueils municipaux. Il a été réalisé par le service municipal de la communication, avec la collaboration d'Yvelise Mico, stagiaire-étudiante.



# Le Conseil national des villes à Montataire

L'assemblée plénière du Conseil national des villes (C.N.V.) s'est tenue les 6 et 7 octobre à Montataire, à l'initiative du maire de la ville qui en est membre, dans les locaux de la communauté de communes, sur l'ancien site Chausson.

**M**ais qu'est ce que le Conseil national des villes ? Il s'agit d'une instance de concertation et de proposition qui a été créée par l'Etat en 1988. Composée de 55 membres dont un collège d'élus, de représentants d'associations, d'organismes participant à la mise en œuvre de la politique de la ville, de syndicats d'employeurs et de salariés et de person-

Depuis le renouvellement de son mandat il y a trois ans, le C.N.V. s'est plus particulièrement penché sur la rénovation urbaine et l'A.N.R.U. (l'Agence nationale de rénovation urbaine)<sup>(1)</sup>. Ainsi les Vice-président Claude Dilain, maire de Clichy-sous-Bois et Véronique Fayet, maire-adjointe de Bordeaux, ont rappelé que le renouvellement urbain ne peut être réduit à de simples aspects techniques mais doit intégrer, impérativement, la dimension humaine pour en constituer le cœur.

### La rénovation urbaine, une préoccupation du C.N.V.

Dans ce sens, le C.N.V. met en garde l'A.N.R.U. contre des démolitions

démultipliées, sur une période de trois ans, par 150 % dans des villes comme Creil, Nogent ou Montataire.

### Des avis à valeur consultative

Dans la mesure où ses avis sont consultatifs, le gouvernement n'est pas contraint de les suivre. Le C.N.V. avait par exemple suggéré, après travaux, que les stratégies de prévention, sécurité et lutte contre la délinquance ne soient pas pilotées uniquement par le ministère de l'intérieur mais soient, au contraire, gérées à un niveau interministériel. Cela permettrait, selon les membres du C.N.V., de traiter l'ensemble des problèmes (sociaux, éducatifs, économiques...) liés à cette question. Peine perdue, le gouvernement actuel n'a pas tenu compte de ces recommandations..

### Des préoccupations multiples

La diversité des membres du C.N.V. lui permet d'aborder des questions très diverses d'une manière qui se veut pragmatique et pluraliste, évitant ainsi les débats dogmatiques et idéologiques qui conduiraient uniquement à paralyser son action.

Ainsi concernant l'éducation, le C.N.V. a conscience de la nécessité de résoudre les inégalités territoriales et sociales pour conduire à une véritable réussite scolaire. Nous pourrions également citer ses inquiétudes devant la réduction des financements accordés aux associations alors que celles-ci remplissent un rôle de cohésion sociale.

Même si pour le moment, ses avis ne sont pas tous pris en compte par le gouvernement, le C.N.V. ne désespère pas de se faire entendre. D'autant qu'il s'agit là de conclusions émises par des acteurs de terrain.

1 Voir *Vivre* n°22



Jean-Pierre Bosino, membre du conseil national des villes, avec Véronique Fayet et Claude Dilain, vice-présidents de cette instance

nalités qualifiées, le Conseil national des villes, présidé par le Premier Ministre qui délègue au Ministre de la ville, émet des avis consultatifs sur les projets de loi concernant la politique de la ville. Cela peut concerner des domaines allant de la politique de renouvellement urbain à la prévention de la délinquance en passant par l'éducation, la lutte contre les discriminations et l'égalité des chances, les relations entre l'État et les collectivités territoriales, la démocratie locale ou la participation des habitants.

excessives qui ne pourraient être entièrement compensées par de nouvelles constructions et incite à privilégier la concertation avec les habitants comme préalable à tout projet d'urbanisme.

La réforme des dotations de solidarité a été également au centre de la dernière mandature du C.N.V. Alors qu'il avait préconisé une augmentation des subventions aux villes abritant de fortes populations en difficulté, l'État semble avoir suivi cet avis dans la mesure où les dotations accordées en 2003 vont être

# Bouleversements climatiques

**La catastrophe naturelle qui a frappé les États-Unis au mois de septembre a ramené la question du changement climatique sur le devant de la scène. Et par là même la position des États-Unis dans le débat sur le réchauffement de la planète.**

**L**e cyclone Katrina a rappelé cruellement aux États-Unis leur refus de signer le protocole de Kyoto qui vise à réduire les gaz à effet de serre des pays industriels de 5,2% d'ici 2012. La violence de Katrina pourrait être due, notamment, au réchauffement climatique. Si ce phénomène n'a pas entraîné l'apparition des cyclones car ils

ment par l'industrie. Si ce protocole constitue une certaine avancée, il demeure très insuffisant pour plusieurs raisons. Tout d'abord, afin de diminuer efficacement l'effet de serre, il faudrait que les États réduisent de 60 % le gaz carbonique qu'ils rejettent dans l'atmosphère. Or le protocole de Kyoto exige, seulement des pays développés, une réduction de 6 %.

Cette mesure risque d'être d'autant plus inefficace que l'accord permet aux pays qui n'auront pas épuisé leur quota d'émission de gaz<sup>(1)</sup> de revendre leur surplus sur un marché international institué à cet effet par le protocole. On peut imaginer que les

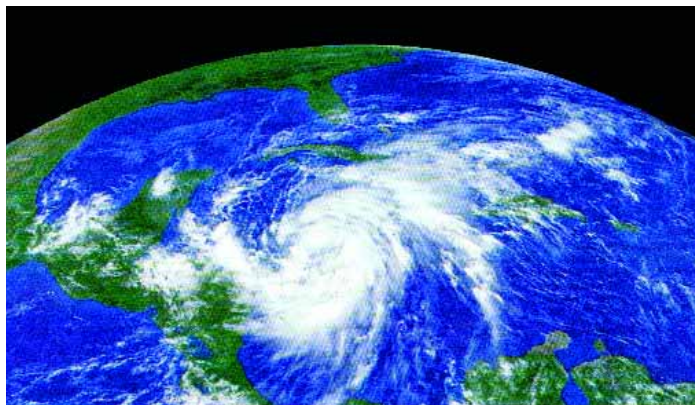
société et les pays émergents acceptent mal qu'on entrave leur développement économique sous prétexte de bouleversement climatique dont ils n'ont pas la responsabilité.

## **Le plus gros pollueur refuse de signer !**

De plus, classés comme le plus gros producteur de gaz à effet de serre, 25 % à eux seuls, les États-Unis n'ont pas signé le protocole de Kyoto et ne semblent pas s'y résoudre si l'on en croit le pacte climatique qu'ils ont conclu avec l'Australie, la Chine, l'Inde et la Corée du sud. Celui-ci ressemble davantage à une manipulation destinée à faire accepter à l'opinion publique leur refus de ratifier le protocole de Kyoto. En effet, si les États-Unis reconnaissent «la responsabilité humaine dans le phénomène du réchauffement climatique et la nécessité d'agir de façon urgente...», ils refusent cependant de réduire leur consommation d'énergies fossiles comme le charbon et le pétrole.

Mais peut-être que la catastrophe sans précédent qu'ils viennent de subir finira par les convaincre que le réchauffement climatique est dangereux pour l'ensemble de la planète, y compris les États-Unis.

1 - Pour contrôler les rejets de gaz à effet de serre, le protocole a attribué à chaque pays un quota d'émission de ces gaz.



L'une des conséquences du réchauffement planétaire, l'augmentation de la fréquence et de la violence des cyclones

sont courants dans un certain nombre de régions du monde, il décuplerait leur force, les rendant ainsi de plus en plus dangereux, et augmenterait leur fréquence.

Militants écologistes et scientifiques ne cessent de tirer le signal d'alarme depuis de nombreuses années. La plupart des États restent sourds à ces signaux. Le protocole de Kyoto en est la preuve : signé en 1997 au Japon, il n'est entré en vigueur qu'en février 2005 après avoir été ratifié par 141 pays dont 30 industrialisés. En le signant, ces États se sont engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, produites principale-

ment par l'industrie. Si ce protocole constitue une certaine avancée, il demeure très insuffisant pour plusieurs raisons. Tout d'abord, afin de diminuer efficacement l'effet de serre, il faudrait que les États réduisent de 60 % le gaz carbonique qu'ils rejettent dans l'atmosphère. Or le protocole de Kyoto exige, seulement des pays développés, une réduction de 6 %.

Cette mesure risque d'être d'autant plus inefficace que l'accord permet aux pays qui n'auront pas épuisé leur quota d'émission de gaz<sup>(1)</sup> de revendre leur surplus sur un marché international institué à cet effet par le protocole. On peut imaginer que les offres viendront principalement des pays en voie de développement dans la mesure où ces derniers, peu industrialisés, polluent beaucoup moins que les pays du Nord. Alors que cet accord aurait pu permettre un changement de pratique de ces derniers, ils vont au contraire pouvoir continuer à produire comme ils le faisaient jusqu'à présent, de manière effrénée, en dépit de tout bon sens et au frais d'une majorité silencieuse qui subit ces changements climatiques.

Ainsi les pays développés refusent de remettre en question leur modèle de

Le conseil municipal de Montataire a voté une subvention exceptionnelle de 500 € au Secours Populaire pour venir en aide aux victimes de Katrina.

### Handball Challenge Marrane

Le handball club de Montataire prépare une grande rencontre internationale dans le cadre du Challenge Marrane. Grâce à l'action de ses dirigeants et bénévoles le Portugal rencontrera la Pologne le 7 janvier 2006 à 17 h à la salle Marie Curie de Nogent sur Oise. Les réservations sont déjà possibles et il vous est conseillé de prendre vos places dès maintenant en téléphonant au 03.44.64.12.20 ou au 06.07.32.08.32 ou en joignant M. Carpentier, 117, rue du jeu d'arc à Montataire. Tous ceux qui souhaitent apporter leur aide bénévole pour la préparation de cette grande manifestation sportive sont bienvenus.

### «Femmes Solidaires» fête ses 60 ans



Le comité de Montataire organise une campagne d'information et de lutte contre l'excision. Il engage un projet de solidarité avec l'Ethiopie avec pour objectif de créer sur place un centre d'accueil pour les femmes afin de les aider à protéger les petites filles de l'excision. Des femmes de Montataire vont se rendre en Ethiopie dans ce but. Pour aider l'association dans ce projet, vous pouvez apporter votre soutien financier en téléphonant au 03.44.27.54.08. Du 19 au 24 novembre, l'association fêtera ses 60 ans avec de nombreuses initiatives.

#### Samedi 19 novembre : salle de la Libération à partir de 14 h 30

- Inauguration des expositions,
- Petit discours d'introduction,
- Théâtre : pièces sur la résistance,
- Danses folkloriques espagnoles, réunionnaises et kurdes,
- Réception.

### U.N.R.P.A

Assemblée générale de l'Union nationale des retraités et personnes âgées jeudi 17 novembre à 15 h, salle de la Libération. Le renouvellement des timbres se fera les 3 et 4 novembre au sous-sol de l'église de Montataire, rue Faure, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 15 h à 17 h. Une permanence de l'association est assurée tous les jeudis de 10 h à 11 h 30 au local, 81 rue Jean Jaurès à Montataire, soyez les bienvenus.

### Photo-Club

Ouvert au public, le palmarès du 14ème concours aura lieu le samedi 5 novembre à 18 heures à la Résidence des personnes âgées en présence de M. le Maire.

### ATTAC

L'association ATTAC qui agit pour une autre mondialisation et qui a mené une campagne très active afin de s'opposer au contenu libéral du projet de Constitution européenne qui a d'ailleurs été rejeté par les Français, tiendra son assemblée générale départementale le samedi 5 novembre 2005 à la salle sous l'église, rue Jean-Dominique Faure à Montataire. Un repas amical est prévu à l'issue.

Renseignements au 06 73 78 69 69

### Société ouvrière d'horticulture et de tempérance de Montataire

La remise des cartes et la commande de plants pour 2006 auront lieu les samedis 19 et 26 novembre de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h au local de l'ancienne ferme Vasseur. Ne pas oublier votre ancienne carte 2005.

#### Lundi 21 novembre : salle de la Libération à partir de 14 h 30

- Découverte des expositions,
- Rencontre avec les personnes âgées de la Résidence Maurice Mignon de Montataire et une classe de 3ème du collège Anatole France, en présence de M. Jean-Pierre Besse, professeur d'histoire-géographie, historien et spécialiste de la Résistance dans notre département
- rencontre-témoignages autour de l'exposition sur les résistantes dans l'Oise,
- Théâtre sur la résistance.

#### Mardi 22 novembre : associa- tion Jade, à partir de 15 h.

- Rencontre avec les jeunes de Jade
- Diffusion d'une cassette autour du thème de la précarité des jeunes aujourd'hui.
  - Discussion, échanges.

#### Mercredi 23 novembre : salle de la Libération, à partir de 14 h 30

- Rencontre avec les enfants du Centre des Loisirs de Montataire
- Diffusion de la cassette «L'oiseau bonheur»
  - Echanges avec les enfants,- Inauguration de la fresque sur la paix réalisée par les enfants du centre.
  - La farandole de grues, oiseaux du bonheur au Japon, confectionnée par les enfants et qui sera envoyée à Hiroshima.
  - Goûter.

#### Judi 24 novembre : salle de la Libération de 18 h à 20 h

- Clôture des 60 ans avec les adhérentes,

### Vidéo-travelling



L'association vidéo-travelling vous invite les samedi 26 et dimanche 27 novembre, de 14 h à 18 h, salle de la Libération, à la présentation des films réalisés par ses membres.

Très divers par leurs sujets et par leurs qualités, ils ont tous le mérite d'avoir été réalisés par des amateurs. Venez nombreux lors de ces projections, l'entrée est libre.

**Groupe communiste  
et républicain**

**Vous avez dit : impôts ?**

Taxes, foncière sur le bâti, d'habitation, pour beaucoup de ménages aux ressources modestes le montant de ces impôts locaux devient insupportable. Particulièrement pour le foncier bâti, d'autant que l'accession à la propriété s'accompagne souvent de sacrifices pour les familles.

Les grandes entreprises pour accroître leurs profits financiers, sabordent les emplois, particulièrement industriels : le grand bassin creillois est gravement touché.

Depuis des années les gouvernements parlent de réforme de la fiscalité mais sur ces énormes profits pas un centime n'est prélevé pour l'intérêt collectif, alors que les sociétés du CAC 40 ont encaissé 40 milliards d'euros pour le seul premier semestre 2005.

Les collectivités, notamment les départements et les régions sont souvent amenées à augmenter les taux d'imposition pour palier à l'accroissement de leurs dépenses. L'Etat se désengage de plus en plus et ne verse même pas des compensations : il doit 14 millions d'euros au département de l'Oise pour le RMI. En fait la réforme actuelle du barème des impôts sur les revenus profite surtout aux riches (restitution des sommes payées tous impôts confondus y compris l'ISF, dépassant 60% des revenus).

A l'inverse comme nous le proposons, la taxation des actifs et produits financiers (aujourd'hui de près de 4000 milliards d'euros) à 0,5%, serait un début de justice fiscale.

Pour notre ville nous avons choisi une taxe d'habitation la plus faible du département et 0% d'augmentation des taux en 2005. Ainsi nous agissons concrètement en formulant des propositions pour alléger le poids de la fiscalité locale et en vous invitant à signer la pétition au Préfet de l'Oise éditée dans ce magazine.

Il faut avoir la volonté et le courage politique de s'attaquer au pouvoir de la finance. Rendez-vous lors des réunions publiques préparatoires au budget 2006 pour en discuter et agir ensemble.

**Groupe socialiste  
et républicain**

**Toujours plus pour les  
voitures...**

Ainsi titrait un journal local à la suite des travaux réalisés à Montataire au cours de l'été. Ce titre peut paraître réducteur lorsque l'on connaît l'ampleur des réalisations faites pendant les vacances scolaires chaque année. Pourtant à y regarder de plus près, il est vrai que des travaux ont eu lieu dans les écoles, à la mairie, à la Résidence des Personnes Agées ou encore dans l'ancienne bibliothèque Elsa Triolet mais les réalisations de places de stationnements supplémentaires sont très nombreuses : tout d'abord, la création d'une liaison entre la rue Jean Jaurès et le cinéma Palace avec des nouvelles places de parking, ensuite la destruction d'un ancien salon de coiffure au bout de la rue de la République pour aboutir à la création de près de 10 places de stationnements supplémentaires et enfin, l'achèvement du chantier au parc Marcel Cachin qui a permis de passer de 27 à 44 places de parking.

Créer toujours plus de stationnements en centre-ville pour éviter de faire quelques mètres à pieds pour accéder aux commerces, certes, chaque fois qu'elle le peut notre municipalité en réalise, mais la superficie du centre-ville en limite les possibilités...

Ne devons-nous pas davantage penser à la réalisation d'une zone bleue comme l'a déjà demandée Stéphane Godard, notre maire adjoint aux Finances et à la Maintenance du Patrimoine qui permettrait un stationnement limité dans la durée mais pour tous et notamment aux personnes âgées ou à mobilité réduite ?

N'hésitez pas à interpeller nos élus socialistes sur la question lors des réunions de quartier sur le budget 2006 !

Colette BURATO  
Conseillère Municipale P.S  
cburato.montataire@wanadoo.fr  
03-44-64-44-37

Prochaine tribune libre :  
Toujours plus pour les voitures (suite)

**Groupe  
«Montataire  
Pour Tous»**

**Montataire pour tous**

Nous espérons que vous avez passé la période estivale dans de bonnes conditions, même si pour beaucoup d'entre vous les difficultés ne manquent pas !

Nous voulons vous informer de la dernière et importante consultation effectuée par la C.A.C. (Communauté d'Agglomération Creilloise) pour la mise en concurrence de la Lyonnaise des Eaux concernant le fermage (la gestion de l'eau potable et des réseaux d'assainissement). Fermage dont le contrat se terminait en 2005.

Nous remercions le président de la C.A.C. M. Grimbert pour avoir, grâce aux comparaisons et aux experts, continué à faire confiance à la Lyonnaise. La première raison c'est que la facture de l'eau a baissé d'environ 11%, la seconde nous a permis de savoir si on avait la possibilité de prendre en régie le fonctionnement d'une tâche aussi importante; il s'est avéré que le bénéfice aurait été vraiment négligeable par contre la mise en place par la C.A.C. d'une telle gestion représentait vraiment de grosses difficultés.

Au moment du vote par les élus, nous avons voté pour l'attribution du marché à la Lyonnaise, la majorité de Montataire s'est abstenue. Cela démontre encore une fois que Montataire, quoi que l'on fasse, ne joue pas la solidarité à la C.A.C. et par conséquent seule une position politique l'importe sur l'intérêt des habitants.

Depuis toujours nous avons constaté que le mensuel VIVRE ne prend pas le temps de bien vous informer ni sur la C.A.C. ni sur Montataire à l'exemple des délibérations du conseil municipal que l'on vous communique d'une manière sélective et qu'on vous invite à vous adresser à la mairie pour le reste. Nous sommes présents tout les samedis de 10 h à 12 h. sous sol de la mairie.

A bientôt  
le Président Jean-Pierre Mercier

# De fil en aiguilles

**Autodidacte, Francine Roedsens, est devenue couturière sur le tard. Une pratique qui s'est transformée en passion.**

De fil en aiguilles, c'est ainsi qu'on pourrait décrire la vie de Francine Roedsens. Sans finalement rien planifier, les événements de sa vie se sont enchaînés de façon logique, presque automatique comme les aiguilles qu'on enfile dans la matière sans plus y penser mais d'une manière toujours sûre.

Depuis le temps qu'elle fait des costumes, on pourrait penser qu'elle a toujours fait cela et seulement cela. Pourtant non. Les choses ont commencé un peu par hasard. Un peu seulement car Francine Roedsens a des doigts d'or comme on le lui a toujours dit. Sa tante qui l'a élevée après la mort de son père l'avait remarqué. Un beau jour, elle avait alors 14 ans, celle-ci lui a mis une machine à coudre entre les mains et sans plus de commentaire lui dit : «maintenant débrouille toi». Elle réalise alors sa première commande, une robe de grossesse pour une de ses amies et quelques bricoles mais s'arrête là. Elle ne reprendra la couture que vingt ans plus tard. Après avoir travaillé comme blanchisseuse, gouvernante, elle s'est en effet consacrée à l'éducation de ses enfants : «Je voulais qu'ils me trouvent toujours à la maison en sortant de l'école» explique t-elle. Pas question pour autant de laisser tomber les aiguilles qu'elle garde toujours à portée de main : elle tricote pour ses enfants, puis les camarades de ses enfants devenus grands. Lorsque son troisième garçon atteint l'âge de dix-huit ans et que son arthrose l'empêche de continuer le tricot, le temps devient long pour cette femme qui ne supporte pas de rester inactive. C'est alors qu'elle est recrutée à la résidence des personnes âgées pour animer un atelier de couture-travaux manuels. C'était le début de la RPA, en 1991. Dans la même période, on lui demande de faire



les costumes pour le spectacle de la Jacquerie qui se joue au petit château. «C'est à partir de là que tout commence» se souvient-elle. La caisse d'allocations familiales lui demande alors d'enseigner les rudiments de couture à des adolescentes. Après dix ans, ces dernières sont de moins en moins nombreuses car elles ont acquis de nouveaux espaces de liberté : «à la couture, elles préfèrent le sport, le cinéma...», explique Francine Roedsens avec un sourire timide. L'atelier s'arrête mais pas Francine. Sa réputation est faite : on l'appelle pour animer un atelier d'initiation à la couture pour les femmes des Martinets... Le service culturel lui propose ensuite de faire les costumes de la pièce «sous le signe du feu». Puis l'atelier de Modern Jazz lui confie à son tour la création de tous les costumes de leurs spectacles, plus de 300 pièces à réaliser et trois mois de travail chaque année. «Lorsque c'est un thème que je ne connais pas, j'assiste

aux répétitions, j'écoute la musique pour essayer d'imaginer. Parfois, j'ai besoin de les voir en mouvement». Elle a aujourd'hui une jolie petite documentation personnelle dans laquelle elle pioche des idées pour chaque commande. On lui a par exemple un jour demandé de réaliser les costumes pour un anniversaire qui avait un opéra pour thème ou pour le «mariage 1900» organisé dans le cadre du repas des retraités à l'occasion duquel elle «avait habillé monsieur le Maire» se souvient-elle fièrement.

On ne peut pas dire que Francine Roedsens a le temps de s'ennuyer. Trop demandée, elle commence à réduire progressivement ses activités. Il ne lui restera bientôt que la RPA qu'elle «ne veut pas lâcher» avoue-t-elle. Pourquoi ? «Je ne sais pas comment je serai à leur âge. Pendant ces deux heures d'atelier, les personnes âgées s'évadent du quotidien».

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier

## Ils sont nés

### Août 2005

ZAFFIROFF Jesson, le 24,  
BLASSET--PIERRET Jenie, le 27,  
NDONGALA Christos, le 28,  
AZEHAH Mohamed, le 31.

### Septembre 2005

PLANAS Léa, le 6,  
VIEIRA SILVA Catlyn, le 11,  
FOLGOAS Mathieu, le 22,  
GÉRARD Anaëlle, le 25.

## Ils se sont mariés

### Septembre 2005

OMAADACHAK Fouad et BRETTEVILLE Cécile, le 10,  
WARNET Yann et KAMINSKI Barbara, le 24,  
HERNANDEZ Bénito et FRIGOUT Catherine, le 24,  
LEMAIRE Francis et FLOURY Claudine, le 24.

## Ils sont décédés

### Juillet 2005

HAMADOUCHE Arezki, 51 ans, le 24,  
PITAVAL André, 47 ans, le 29.

### Août 2005

PETIT Patrice, 55 ans, le 28.

### Septembre 2005

QUÉMY Denise, 78 ans, veuve DELLOUE, le 1er,  
BLANCHET Danielle, 65 ans, le 26.

Toutes nos excuses pour ces deux erreurs publiées dans notre dernière édition

Dans les naissances de juin,  
il faut lire PLANAS SALICRU **Maily**  
et non PLANAS SALICRU **Maily**

Dans les décès de juillet,  
Valentin KICKENS est décédé à l'âge de **11 mois**, le 23.

## Collecte des encombrants

La collecte prévue le 1er novembre est reportée au 8 novembre pour cause de jour férié.

Merci de votre compréhension.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les services techniques municipaux au **03 44 64 45 45**

## Ancien cimetière

Une procédure de reprise des concessions perpétuelles en état d'abandon situées dans l'ancien cimetière est en cours.

La liste des concessions reprises est affichée dans les cimetières et consultable au service de l'état civil en mairie. Ce service est à votre disposition pour tout renseignement.

## Conciliateur de justice

M. Michel Lefranc, conciliateur de justice tient une permanence les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis de 10 h à 12 h en mairie.

Son action concerne pour l'essentiel le règlement à l'amiable des conflits individuels entre les particuliers, avec les entreprises ou les artisans, tels que les troubles de voisinage, les impayés, les malfaçons, les litiges de la consommation, les problèmes locatifs, etc...

Le conciliateur ne peut traiter en aucun cas des questions concernant :

- l'état des personnes ou le droit de la famille.
- les litiges avec l'administration.

## Atelier informatique

L'atelier municipal d'informatique est ouvert aux habitants le mardi, mercredi et vendredi de 18 h à 20 h.

Au programme :

cours d'initiation Windows, Word, Excel, Internet, messagerie. Si vous avez un projet personnel comme la création d'un site web et que vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas, l'atelier est fait pour vous. Toutes les personnes intéressées peuvent s'inscrire à la mairie annexe au 104, rue Jean-Jaurès, direction des ressources humaines auprès de Mme Sylvie Berhault.

## Recensement militaire

Les jeunes gens et les jeunes filles nés en octobre, novembre, décembre 1989 doivent se présenter en mairie pour se faire recenser avant le 31 décembre 2005.

Se munir :

- du livret de famille des parents,
- de la carte nationale d'identité ou du certificat de nationalité française,
- d'un justificatif de domicile.

Il leur sera remis une attestation de recensement à fournir lors de l'inscription à tous les examens et concours y compris le permis de conduire.

## Cérémonie du 11 novembre

Pour célébrer l'armistice de la première guerre mondiale la municipalité invite les citoyens à se rassembler le 11 novembre à 11 heures au groupe scolaire Edmond Lévillé pour défiler jusqu'à la Place de la mairie où aura lieu la cérémonie officielle.

**M**on quartier  
on avis  
a ville



*Agissons ensemble pour un budget de justice et de solidarité!*

### Calendrier des réunions de quartier

- Vendredi 14 octobre 2005 18 h 30 Centre de Loisirs
- Vendredi 21 octobre 2005 18 h 30 Salle de la Libération
- Vendredi 28 octobre 2005 18 h 30 Résidence Hélène
- Vendredi 4 novembre 2005 18 h 30 Ecole Joliot Curie
- Mardi 8 novembre 2005 18 h 30 Espace Elsa Triolet
- Jeudi 17 novembre 2005 18 h 30 Ecole Maurice et Lucie Bambier
- Vendredi 25 novembre 2005 18 h 30 Ecole Paul Langevin
- Mardi 29 novembre 2005 18 h 30 Ecole Henri Wallon
- Vendredi 2 décembre 2005 18 h 30 Ecole Casanova
- Vendredi 9 décembre 2005 18 h 30 Salle des «fonds de Nogent»
- Mardi 13 décembre 2005 18 h 30 Régie communale d'électricité



### Pétition au Préfet de l'Oise

Monsieur le Préfet,

La fiscalité locale actuelle n'est pas juste, elle ne tient pas suffisamment compte des revenus. Les impôts locaux sont de plus en plus lourds pour de nombreuses familles.

Nous soussignés, demandons que le gouvernement engage une réforme des taxes locales qui tienne mieux compte des revenus, et qui vise à faire contribuer les actifs financiers des grandes sociétés.

Nom	Prénom	Adresse	Signature

Pétition à renvoyer au Cabinet du maire - Mairie B.P. 50209 - 60762 Montataire cedex

Cette pétition sera portée en délégation au Préfet de l'Oise au printemps 2006